

Prés humides méditerranéens de Provence

CODE CORINE : 37.4

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étage mésoméditerranéen, de 10 à 50 m d'altitude.

Bords de certains marais d'eau douce en zone planitaire de Provence calcaire.

Substrat généralement tourbeux.

Surtout au niveau de résurgences d'eau douce de température assez constante (T. min. : 11,5°C et T. max : 14,5°C), appelées localement « laurons », apparaissant à la faveur de fissures dans le poudingue des galets siliceux de Crau.

Formation spatialement intermédiaire entre les formations à Molinie (*Molinia caerulea*) et à Choin (*Schoenus nigricans*), moins exigeantes en eau, et les formations à Scirpes (*Scirpus div. sp.*), Roseau (*Phragmites australis*) et Marisque monospécifique des étendues marécageuses.

Individualisation phytosociologique assez délicate, car le Marisque se rencontre dès le faciès le plus humide de la prairie à Molinie et devient de plus en plus abondant vers les marais permanents pour former de vastes étendues.

Variabilité

Diversité typologique selon la situation topographique et les usages (feux, pâturages) qui engendrent des différents faciès exacerbés par les phénomènes de compétition.

Plusieurs variantes ont été signalées : à Pédiculaire des marais ou à Thélypteris des marais si la densité en Marisque est assez réduite, et à Gentiane des marais, si la densité en Marisque devient plus importante.

Physionomie, structure

Pelouse de hauteur moyenne (quelques dizaines de cm), peu homogène, à recouvrement important en herbacées vivaces (hémicryptophytes et géophytes).

Répartition spatiale réduite à quelques m² ou dizaines de m².

La densité des pieds de Marisque conditionne fortement la composition floristique et la diversité de la communauté.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Gentiane des marais	<i>Gentiana pneumonanthe</i>
Marisque	<i>Cladium mariscus</i>
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>
Gesse des marais	<i>Lathyrus palustris</i>
Mouron délicat	<i>Anagallis tenella</i>
Thélypteris des marais	<i>Thelypteris palustris</i>
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i>
Liparis de Loesel	<i>Liparis loeselii</i>

Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum quadrangulum</i>
Sénéçon des marais	<i>Senecio paludosus</i>
Tertianaire	<i>Scutellaria galericulata</i>
Laiche élevée	<i>Carex elata</i>
Laiche à feuilles dentées	<i>Carex viridula</i> subsp. <i>viridula</i>
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i>
Euphorbe des marais	<i>Euphorbia palustris</i>
Consoude officinale	<i>Symphytum officinale</i>
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>
Molinie	<i>Molinia caerulea</i>
Oenanthe de Lachenal	<i>Oenanthe lachenalii</i>
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Confusion possible avec (i) diverses formations de prairies humides de Crau, en contact avec l'habitat (prairie à Molinie, marais à Choin ou à Carex élevé) ou (ii) avec des prairies dominées par le Marisque et diverses Cypéracées : groupement à *Cladium mariscus* de la basse vallée de la Durance (ex. : Mallemort), mais où les autres espèces caractéristiques de la prairie à Gentiane et Marisque sont absentes.

Correspondances phytosociologiques

Prairies méditerranéennes à hautes herbes et joncs ; alliance : *Molinia caeruleae-Scirpion holoschoeni*. Prairie à Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*) et Marisque (*Cladium mariscus*) [*Gentiano pneumonanthe-Cladietum marisci*].

Dynamique de la végétation

Spontanée

Avec l'augmentation de l'humidité, extension des héliophytes compétitrices : Marisque, Scirpes et Roseau.

Si phénomènes d'atterrissement, progression des herbacées méso-philés : Molinie, Choin, Pimprenelle officinale (*Sanguisorba officinalis*), Salicaire (*Lythrum salicaria*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)...

Liée à la gestion

La gestion traditionnelle pratiquée en Crau, avec des incendies périodiques assez fréquents des zones à Marisque permet de

conserver la communauté en limitant la prolifération du Marisque.

Les herbivores ne consomment que les pousses de l'année du Marisque, seules appétantes, freinant ainsi le dynamisme de cette espèce.

Une fauche tardive permet un maintien satisfaisant de la richesse et de la diversité floristique de la communauté.

Les modifications de régime hydrique ayant localement engendré une augmentation des niveaux d'eau conduisent à une progression nette des communautés à hydrophytes ou héliophytes ubiquistes.

Habitats associés ou en contact

Prairie à Molinie (*Molinia caerulea*) sur calcaire et argile [*Molinietum mediterraneum*] [Code UE : 6410].

Prairie à Scirpe (*Scirpoides holoschoenus*) [*Holoschoenetum*].

Marais à Choin (*Schoenus nigricans*).

Marais à Carex élevé (*Carex elata*) [*Caricetum elatae*].

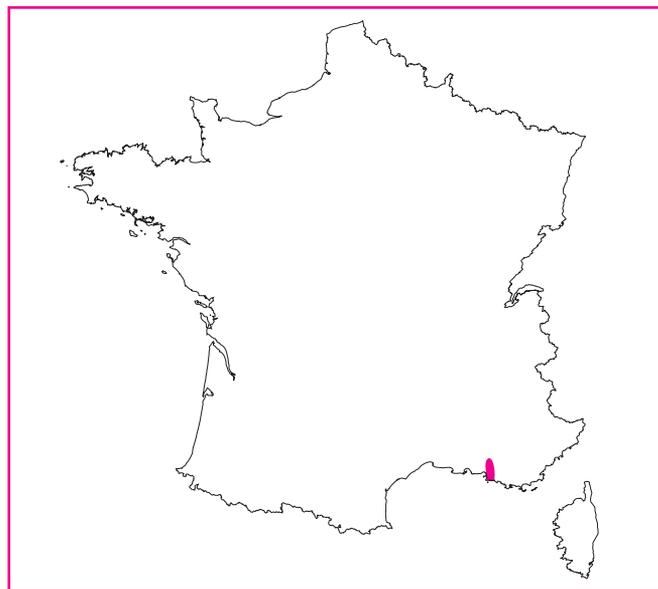
Marais à Roseau commun (*Phragmites australis*) et Scirpes (*Schoenoplectus lacustris* et *S. tabernaemontani*) [*Scirpeto-Phragmitetum australe*].

Petites pelouses (« tonsures ») à espèces annuelles des mares temporaires méditerranéennes [Code UE : 9330].

Répartition géographique

Très rare en Provence, uniquement dans la partie occidentale, en « coustière » de Crau : bordure des marais de Raphèle (marais de Meyranne et des Chanoines) et de l'Audience, Mas du Moulin, Mas de Beynes, Mas-Thibert au marais de Capeau, marais de Saint-Martin.

Localisation ancienne bien plus importante, puisque les marais d'Arles et de la vallée des Baux ont été en grande partie drainés depuis le XIX^e siècle, alors que des études palynologiques récentes mettent bien en exergue la présence de formations denses à Marisque.



Valeur écologique et biologique

Formations très rares et localisées, à distribution fragmentée et endémiques de France.

Intérêt biogéographique majeur.

Grande valeur écologique et originalité fonctionnelle puisque la présence de cet habitat relique s'explique par une situation géomorphologique particulière : résurgence perçant l'épais poulingue.

Forte valeur biologique et biogéographique du fait de la présence de végétaux eurosibériens ou circum-boréaux (souvent protégés : °) en populations très isolées de l'aire générale de répartition des espèces et classiquement considérés comme des « survivants glaciaires » : Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*), Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), °Thélypteris des marais (*Thelypteris palustris*), °Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*), °Sénéçon des marais (*Senecio paludosus*), Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*), °Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), °Gesse des marais (*Lathyrus palustris*) ; présence occasionnelle de °Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*).

Intérêt majeur pour les communautés d'invertébrés aquatiques et semi-aquatiques des « laurons » et de leurs abords. Parmi les Coléoptères remarquables, il faut citer la présence d'espèces aquatiques non méditerranéennes (ex. : *Hydroporus angustatus*), de phytophages (ex. : *Aphthona violacea* qui vit sur l'Euphorbe des marais), de nombreux hydrophiles (ex. *Odacantha melanura*, *Microsprus sp.*). Parmi les Orthoptères, *Parapleurus alliaceus* et *Paracinema tricolor* subsp. *bisignata* constituent de bons bio-indicateurs de ce milieu.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Présence de Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), non revu depuis les années 1960.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Prairie assez dense à Marisque, mais où existent des micro-taches à recouvrement végétal réduit assurant la régénération des herbacées peu compétitrices, de haute valeur patrimoniale.

Autres états observables

En situation de surpâturage par les taureaux, pelouse rase et piétinée à recouvrement total réduit.

Prairies fauchées.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Cette communauté régresse sérieusement depuis quarante ans avec le développement d'infrastructures (complexe industriel de Fos, autoroutes, canaux).

Communauté vulnérable du fait de l'exiguïté et de la rareté des habitats favorable et de sa localisation générale très restreinte.

Sérieuses menaces engendrées par l'invasion de végétaux exotiques à forte occupation spatiale : problèmes très sérieux posés par le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) qui a envahi près d'un hectare de prairies à Marisque et Molinie, et à un degré moindre par l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) et les Jussies (*Ludwigia peploides*, *L. uruguayensis*).

Des exutoires ont été bouchés par des routes ou modifiés par des canaux, engendrant une élévation de la lame d'eau et des changements profonds de la composition des biocénoses.

Une baisse de la qualité (tendance à l'eutrophisation) des eaux des laurons a été constatée ces dernières années.

Potentialités intrinsèques de production économique

Habitat sans intérêt économique particulier mais intégré dans des unités spatiales humides plus vastes et pouvant à ce titre être pâturées. Ces unités sont très relictuelles actuellement et en forte régression.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Habitat très relictuel aujourd'hui, menacé localement par des aménagements routiers et industriels.

La dynamique de l'habitat est directement liée à une alimentation correcte en eau ; toute modification du régime hydrique temporaire méditerranéen et du niveau de la nappe phréatique peut menacer l'habitat. Ainsi, les risques de détérioration de l'habitat seront sensibles en cas d'assèchement du milieu (atterrissement, développement de ligneux, détournement et endiguement des cours d'eau pour irrigation et drainages éventuels) ou au contraire une augmentation de l'humidité favorable au développement du Marisque au dépens d'autres espèces végétales moins compétitives.

Prolifération d'espèces végétales exotiques (Sénéçon en arbre, Herbe de la pampa, Jussies) entrant en forte concurrence avec les espèces végétales qui composent l'habitat.

Habitat également menacé par le piétinement (surpâturage, passage d'engins...) qui déstructure l'habitat et réduit son recouvrement par les herbacées.

Modes de gestion recommandés

Maintien de la divagation des eaux : cette prairie dépend désormais d'un équilibre assez subtil entre les pratiques culturales et pastorales et la nature du régime hydrique ; or, de profonds changements au niveau des modes d'usage des terres existent dans plusieurs secteurs, avec surpâturage par les taureaux au niveau des manades et augmentation des secteurs inondés pour la riziculture.

Localement, les pratiques de certaines sociétés de chasse, qui veulent créer des zones d'eau libre favorables aux oiseaux, entraînent de fortes modifications des prairies humides qui subissent (i) des brûlis printaniers fréquents, afin de favoriser l'accès des zones de chasse à l'automne (alors qu'auparavant ces feux dirigés étaient effectués à une fréquence bien plus réduite et en hiver), (ii) des passages de tracteurs à roues-cages qui déstructurent irrémédiablement les communautés, (iii) des endiguements et mise en eau estivale des prairies.

Le fauchage des prairies avec exportation des produits peut permettre le maintien d'une structure en mosaïque favorable à la régénération de certaines plantes herbacées. Les dates de fauche optimales sont à définir localement et en lien avec les espèces végétales et animales à protéger et le degré d'humidité du milieu.

Maintenir un pâturage ovin (ou bovin) avec une pression faible (charge faible et temps de stationnement réduit) pour diminuer le tassement et la fertilisation par déjections. Celui-ci permet notamment de limiter la prolifération du Marisque dont les jeunes pousses encore appétentes sont consommées.

L'usage répété des brûlages dirigés en hiver, traditionnellement réalisé en Crau, limite également son développement. Prendre garde néanmoins à un usage trop fréquent qui pourrait entraîner une colonisation par des espèces végétales favorisées par le feu comme la Molinie.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

La rareté et la richesse en espèces remarquables de cet habitat peut justifier la mise en place de protections réglementaires sur les zones concernées.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de donnée.

Bibliographie

- ANDRIEU-PONEL V., PONEL P., BRUNETON H., LEVEAU P. et BEAULIEU J.-L. (de), 2000.
- BECK N. et BOUSQUET C., 2000.
- BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. et NÈGRE R., 1952.
- CALAMAND C., 1961.
- DEVAUX J.-P., ARCHILOQUE A., BOREL L., LOUIS-PALLUEL J. et BOURRELLY M., 1983.
- GALLOIS-MONTBRUN B., 1986.
- LOISEL R., 1976.
- MOLINIER R. et TALLON G., 1949-1950.
- MOLINIER R. (coll. P. MARTIN), 1980.
- MOLINIER R., QUEZEL P. et TALLON G., 1964.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. et ROUX J.P., 1995.